

LA RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE CONTEMPORAINE à LYON. (XIXe et XXe SIECLES)

par Gilbert GARRIER.

Elle n'est pas nouvelle. Elle était depuis longtemps au coeur de beaucoup de travaux effectués par les chercheurs du Centre sous la direction du Professeur P. Léon, tandis que les faits démographiques prenaient leur juste place dans les diplômes d'études supérieures consacrés aux problèmes économiques et sociaux des mondes urbains ou ruraux de la région rhodanienne.

Cette recherche s'infléchit en 1967, avec les premiers mémoires purement démographiques (1) et avec l'insertion, au niveau de la licence, d'une formation théorique spécialisée, complétée par une enquête individuelle ou collective. Cette initiation pratique à la recherche démographique peut se limiter aux seules sources de l'Etat-Civil ou s'élargir aux listes nominatives des dénombremens quinquennaux. Le cadre est réduit aux dimensions d'une commune rurale ou d'une petite ville, mais l'étude s'étend le plus souvent sur près de deux siècles, des premiers documents révolutionnaires aux registres contemporains. Après un temps nécessaire de «purgatoire» statistique dans le comptage annuel et l'élaboration des taux, le travail d'équipe permet souvent, sur des tranches chronologiques plus réduites (1820-1830, 1880-1890, 1955-1965), un approfondissement des problèmes : géographie des mariages,

(1) Pierre Pueyo : *La population d'un canton rural de la région lyonnaise : Moniunt au XXe siècle* (décembre 1968, CR. dans le Bulletin, 1969-2). Cette étude prometteuse montre qu'il est possible de construire un cadre démographique solide et complet, mais que l'étude doit être obligatoirement élargie à des dimensions économiques, sociales et mentales. Les monographies communales sont préférables à la sèche étude thématique.

espacement des naissances (sur fiches familiales), influence de la religion ou du calendrier agricole sur le rythme de la nuptialité, mesure et facteurs de la mortalité infantile, pulsations migratoires. Les équipes les plus dynamiques se livrent aussi à un dépouillement systématique des archives municipales des communes et n'hésitent pas à recourir à des enquêtes orales. Au total, une bonne quarantaine de dossiers ont pu être rassemblés en quatre ans, fournissant un assez bon échantillonnage de la France rurale du Sud-Est, de la Corse à la Bourgogne, du Jura méridional à la bordure cévenole, des hautes vallées alpines aux plateaux vellaves. La synthèse de toutes ces recherches et la publication de leurs résultats mériteraient d'être faites ; c'est un des nombreux projets du Centre d'Histoire économique et sociale de la région lyonnaise.

Tout naturellement, cette initiation démographique a porté ses fruits au niveau de la maîtrise. Des études encore superficielles ont été reprises sous la forme de monographies communales globales, qui réinséraient les faits démographiques dans l'histoire des économies et des sociétés rurales ou urbaines de la France du Sud-Est.

I - SOURCES et METHODES :

A) Sources « démographiques » :

L'Etat-Civil, qui a déjà permis la reconstruction du mouvement naturel, ouvre à nouveau ses registres à une étude plus détaillée sur fiches familiales. La fiche, ouverte par l'acte de mariage, se complète conformément au « modèle Henry ». Elle est ensuite reprise, lorsque, dans un deuxième temps la recherche s'applique aux listes nominatives du recensement et aux sources complémentaires (listes électorales, registres matricules des conscrits et, pour une période plus récente, registre-souche des cartes d'alimentation et fichier

électoral) : la présence de chaque individu au foyer familial est ainsi suivie de cinq ans en cinq ans, tandis qu'il est souvent possible de préciser la date du départ et bien souvent la destination. Tous ces renseignements viennent s'inscrire au verso de la fiche, avant que l'étude des matrices cadastrales ne remplisse un petit cadre destiné à l'évolution du bien familial. L'étroitesse et la cohésion du cadre communal multipliant les alliances villageoises, cinq à six cents fiches suffisent généralement à suivre toutes les familles depuis le début du XIXe siècle jusqu'aux années 1940-1945. Il convient de préciser que, pour le XXe siècle, le sous-enregistrement des naissances entre 1930 et 1957 peut être corrigé par un recours aux registres de baptême et à l'enquête orale.

B) Autres sources :

Elles alimentent l'étude économique et sociale, dans une perpétuelle confrontation avec les préoccupations démographiques. L'étude détaillée des matrices cadastrales donne naissance à trois tableaux, tandis que le destin des propriétés les plus représentatives est suivi d'année en année sur des fiches parcellaires. Les archives de l'Enregistrement permettent d'atteindre une estimation des fortunes à partir des mutations après décès (Tables et Registres), tandis que les sources notariales, lorsqu'elles sont disponibles, fournissent mieux que des exemples précis. L'évolution économique se dessine à travers les statistiques et les enquêtes agricoles. Les registres de délibérations du Conseil Municipal sont souvent plus qu'une source de complément. Enfin l'étudiant, déjà profondément inséré dans le milieu villageois, parvient parfois à obtenir et à exploiter des archives privées de toute première valeur (2).

(2) Par exemple, des livres de comptes d'un grand propriétaire, comme Jean Claude Boulu : « Evolution démographique, économique et sociale d'un village du plateau ly-

Tous les sujets proposés depuis quatre ans ont un point d'arrivée résolument contemporain et, dans le mémoire lui-même, une très large place est réservée aux problèmes vécus par la collectivité rurale d'aujourd'hui.

II - PROBLEMATIQUES ET RESULTATS.

Nous n'évoquerons ici que l'apport de ces travaux à la recherche démographique. Leur contribution à l'histoire économique et à l'histoire sociale des campagnes du Sud-Est serait tout aussi importante.

A) Problèmes de la natalité :

1°) La diversité démographique de la France du Sud-Est ressort à l'évidence de ce faisceau d'études. A l'aube du XIX^e siècle, la Maurienne (3), la Basse-Cévenne (4) et la Corse (5) connaissent encore des natalités exubérantes. Pression des structures familiales, cohésion du groupe villageois, docilité aux prescriptions religieuses, tous ces facteurs font de ces communes de véritables isolats économiques et humains, repliés sur eux-mêmes, sans contact véritable avec le monde extérieur des techniques et des idées nouvelles. Argentine tourne le dos à la route sarde et vit de ses alpages et de ses mines ; la dissociation de la famille en été lui impose presque une dimension exceptionnelle.

onnais : St-Andéol-le-Château (1800-1970)». Ou des livres d'un négociant en vins, comme Bruno BENOIT : « Démographie et économie d'une petite ville beaujolaise : Belleville-sur-Saône, 1790-1970 », (C.R. dans le Bulletin 1971-4)

(3) 43 ‰ pour la décennie 1830-1840 (Nicole Robert : « Les transformations d'une société rurale : Argentine de 1732 à 1971 ». Voir le compte-rendu du mémoire dans ce numéro du Bulletin.).

(4) 40,6 ‰ pour la décennie 1820-1830 (Marie-Louise Vilbon : « Structures économiques, problèmes démographiques et sociaux dans un bassin de la bordure cévenole (1815-1935) ». Voir le compte-rendu du mémoire dans le Bulletin 1971-3).

En bordure de la Cévenne protestante, Saint-Alban est un noyau catholique, dont la position minoritaire accentuée peut-être le dynamisme démographique.

Dans toutes ces communes, les crises agricoles touchent durement la natalité : celle-ci peut même reculer de moitié à Coti-Chiavari (18 à 20 ‰).

« L'Ancien-Régime démographique » subsiste là jusque vers 1860 au moins.

Ailleurs, au contraire, la natalité est très faible au début du siècle : c'est le cas du plateau lyonnais avec 26 ‰ à Lentilly vers 1820 (6), 22 ‰ à Millery et 21,5 ‰ à St-Romain en Gier dans la décennie 1830-1840 (7). Pierre Pueyo avait déjà relevé des taux semblables et même inférieurs dans le canton de Mornant, où l'artisanat textile n'a pas joué le rôle d'incitateur à la natalité que lui attribue très justement P. Guiot dans son ouvrage sur la « démogéographie » de Thurins. J.C. Boulu montre aussi qu'à St-Andéol-le-Château, le contrôle des naissances est rigoureusement pratiqué dans une société de petits propriétaires-exploitants. Aux confins de la Bresse et du Revermont, la dénatalité est tout aussi précocement installée dans un milieu très comparable de petits viticulteurs (8). Dans le Beaujolais, une économie viticole analogue mais une structure foncière dominée par la grande

(5) 40 à 43 ‰ sur plusieurs années dans le premier quart du siècle (Jeanne Galiani « Démographie et économie d'une cellule corse : Coti-Chiavari (1770-1970) »).

(6) Patrick Dalmaz : « Transformations démographiques, économiques et sociales dans une commune du plateau lyonnais : Lentilly (1770-1970) ».

(7) Josiane Pagès : « Les réactions d'un milieu rural à l'attraction d'un Centre Industriel : la région givordine, 1831-1964 » (C.R. dans le Bulletin 1971 - 2)

(8) Bernard Bereiziat : « Evolution économique et sociale d'un bourg rural du Revermont : Ceyzériat de 1830 à nos jours » (voir le Compte-rendu du mémoire dans le Bulletin 1971 - 1)

(9) 30 à 36 ‰ suivant les communes vers 1830. Les familles de vignerons ont deux fois plus d'enfants en moyenne que les familles de petits propriétaires. Nous renvoyons à notre thèse de Doctorat : « Les campagnes de l'Ouest Lyonnais et du Beaujolais à l'époque contemporaine. 1800-1970 » (Lyon, avril 1971).

propriété et le faire-valoir indirect, laissent subsister chez les vigneron (métayers) une natalité plus forte (9) : il en va de même chez les fermiers de la montagne tararienne (10).

2°) La dénatalité générale de la fin du siècle atténue les contrastes mais les différenciations socio-économiques persistent. Dans le canton de Mornant, les taux deviennent inférieurs à 18 ‰ après 1880, dans un milieu arriéré et comme « frappé d'impuissance » de petits propriétaires et d'artisans besogneux (11). Partout, l'exode des jeunes accentue la sclérose; Ceyzériat connaît la même évolution. Il tue littéralement les villages corses (13 ‰ à Coti-Chiavari en 1911). Par contre, à Saint-Alban, les crises séricicoles et phylloxériques, malgré leur gravité, n'entament que faiblement la vitalité du groupe humain (28 ‰ en 1885-1890). A Argentine, c'est l'industrialisation de la vallée qui bloque l'émigration et soutient la natalité (29 ‰ en 1900-1905).

3°) Le redressement contemporain, que l'on peut observer depuis 1945, n'est plus un fait rural. Aucun renouveau ne se marque à Saint-Alban, à Coti-Chiavari ou dans les communes du canton de Tarare. Les « ouvriers-paysans » d'Argentine restreignent désormais leur descendance. Par contre, à Ceyzériat, l'implantation de l'usine Berliet et l'arrivée de jeunes ménages repeuplent le village et en rajeunissent les structures. A la périphérie de Givors, la ville rejette ses ouvriers dans les communes limitrophes (12) : à Saint-Andéol-le-

(10) 38 ‰ à Saint-Appolinaire vers 1830. Claude Albout : « Démographie et industrialisation d'une région rurale : le canton de Tarare de la fin du XVIII^e siècle à nos jours » (C. R. dans le Bulletin 1971 - 1).

(11) P. Pueyo (op. cit.). J. C. Boulu a relevé à Saint-Andéol-le-Château un taux de 15 ‰ en 1880-1885.

(12) Josiane Pagès, op. cit. Le taux de natalité de Millery est de 20,6 ‰ en 1962 (15 ‰ en 1881).

Château ce sont des ménages italiens, après 1946, portugais, après 1962, et nord-africains, depuis 1965, qui fondent une nouvelle démographie et l'amorce d'une société nouvelle dans le vieux cadre villageois (13).

B) Problèmes de la mortalité :

Les originalités régionales sont ici moins marquées. Les recherches ont cependant fait ressortir l'impact des crises de subsistances dans les isolats économiques jusque au milieu du XIXe siècle (Coti-Chiavari, Saint-Alban, le canton de Tarare). A Saint-Alban, le choléra frappe encore durement en 1885-1886 et rehausse le taux de mortalité jusqu'à 41,7 ‰ pour la période 1884-1888. A Coti-Chiavari, la malaria et la fièvre de Malte restent endémiques jusque vers 1860 et la mortalité se gonfle aussi de nombreux « accidents » et meurtres.

La mortalité infantile a particulièrement retenu l'attention des chercheurs. Elle est typiquement rurale avec une pointe très accentuée en août et septembre : aux ravages de la toxicose estivale s'ajoutent alors les nombreux décès accidentels dus au manque de surveillance (noyades, étouffements, chûtes, morsures d'animaux). Les taux restent élevés à la fin du XIXe siècle : 180 ‰ à Argentine vers 1890 (contre 275 ‰ vers 1820), 210 ‰ à Coti-Chiavari à la même date, 140 ‰ encore à Ceyzériat vers 1900. Dans le canton de Tarare, les ouvrières de la petite cité manufacturière donnent leurs enfants en nourrice. A Saint-Alban, les nourrissons arrivent de Marseille et de Nîmes et « relayent » les vers à soie moribonds dans les années 1870-1890 : la mortalité frappe un enfant sur trois. Par contre, autour de Lyon, la pratique

(13) Taux de mortalité : 20 ‰ en 1962, 19 ‰ en 1968, mais 35 ‰ chez les immigrants (J. C. Boulu, op. cit.).

du nourrissage s'est très fortement résorbée et le bureau des nourrices assure une surveillance médicale assez rigoureuse : le « massacre des innocents » que dénonce M. Garden pour le XVIII^e siècle urbain, a certainement pris fin.

C) La Mobilité géographique :

Observée au niveau des actes de mariage, elle apparaît uniformément faible. Si l'endogamie est normale dans les isolats montagnards, elle surprend davantage dans les communes de vallée (14) ou dans les communes de contact entre la montagne et la plaine ou le vignoble (15). Dans le canton de Tarare, le glissement montagnard a été bien mis en relief par Claude Albout. Les immigrants du plateau lyonnais descendent aussi des Monts du Lyonnais, davantage attirés par les métiers de la soie que par une embauche agricole inexistante : après 1880, les communes du « Piedmont » lyonnais redistribueront vers la grande ville et sa banlieue leur surcharge démographique (16).

L'apport des listes nominatives de 1876 et des recensements postérieurs à 1906 se limite aux lieux de naissance des individus. Les mouvements sont attendus. Par contre, le dépouillement des registres matricules de la conscription semble prouver pour le dernier tiers du XIX^e siècle une assez grande mobilité des ruraux (artisans, ouvriers agricoles mais aussi vignerons et « cultivateurs ») : elle se limite à une aire assez réduite mais où prennent place Lyon et les cités manufacturières de la grande région lyonnaise. Les retours de la ville à la campagne ne sont pas rares. Nous espérons que des recherches ultérieures viendront préciser ces aspects régionaux d'un « exode rural » qu'il

(14) A Argentine, vers 1850, 60 % des conjoints sont originaires de la commune elle-même. Le chemin de fer seul élargira l'aire matrimoniale (N. Robert, *op. cit.*)

(15) Type de Saint-Alban ou Ceyzériat.

(16) P. Pueyo, *op. cit.* Voir aussi les analyses de Josiane Pagès pour le canton de Givors.

ne faut pas voir trop monolithique et trop à sens unique.

D) La Mesure de l'exode rural

Elle s'avère difficile, car si les sources précisées permettent d'assez bien connaître les arrivants, les flux d'émigration, leur volume, leur périodicité, leurs étapes nous échapperont encore en grande partie, tant qu'un dépouillement exhaustif des mêmes sources n'aura pas été effectué dans les grandes villes. Le calcul des soldes par périodes quinquennales n'est qu'une première approche d'autant plus imparfaite que la grande mobilité locale perturbe les flux majoritaires. L'étude chronologique permet de mieux isoler les facteurs. En Maurienne, les migrations temporaires assurent les compléments de ressources nécessaires et retardent l'exode jusqu'aux années 1870-1880 : le démarrage industriel de la vallée assure un nouveau sursis jusqu'en 1920, date à laquelle c'est une émigration féminine qui déclenche l'hémorragie (17). En Corse, l'émigration a été permanente au long du XIX^e siècle, entretenue par la forte natalité des premières décennies et par la persistance des retards agricoles. La commune cévenole de Saint-Alban, peu touchée jusqu'en 1870, va perdre annuellement par émigration 1 à 2 ‰ de sa population entre 1872 et 1911 : émigration de misère après les crises séricicoles et viticoles ou émigration de vocation religieuse ? Une jeune fille sur trois part au couvent, un jeune homme sur quatre entre au séminaire.

Autour de Lyon, la diffusion rurale du travail textile retient la charge humaine. Claude Albout a montré que l'exode est tardif dans la montagne tararienne, car il n'y a pas de véritables causes agricoles répulsives. Il se fait en deux temps, avec, vers 1880-1890, une descente des hameaux mon-

(17) N. Robert, *op. cit.*, *Les jeunes filles d'Argentine vont se placer à Chambéry, Aix, Lyon et Paris.*

tagnards vers les vallées, après l'arrêt des métiers paysans. Après 1920 et surtout entre 1930 et 1939, les fabriques vont périr et les vallées elles-mêmes se videront. Le mouvement est devenu irréversible, car il s'accompagne d'achat des terres par les citadins pour un reboisement spéculatif et, depuis 1960, pour l'implantation des résidences secondaires. Par contre, autour de Givors, les mouvements ont été plus simples : descente sur la ville industrielle entre 1870 et 1930 et, depuis 1950, reflux de la population ouvrière sur les communes rurales limitrophes (18). Entre Ceyzériat et Bourg, les échanges ont été comparables.

E) Démographie des petites villes :

1°) Tarare et Givors, villes industrielles (19) :

Un point commun : l'essor de la population au XIX^e siècle. Il est plus précoce à Tarare et suit l'élan de la mousseline : le maximum est atteint en 1861 et, dès lors, « une lente agonie démographique » va accompagner le déclin des industries textiles et ses soubresauts. A Givors, après un temps d'essoufflement entre 1876 et 1896, la croissance de la population reprend au XX^e siècle autour des verreries et des fonderies.

La vitalité naturelle est plus forte à Givors, où les taux de natalité restent supérieurs à 30 ‰ jusqu'en 1870 et ne tombent pas en dessous de

(18) Avec la mise en place d'une nouvelle société d'« ouvriers-paysans » et la survie des grandes exploitations agricoles dont la production est facilement vendue sur place (mémoires de J. Pagès et J.C. Boulu).

(19) Claude Albou, *op. cit.*

Marylène Sérafin : « Démographie et industrialisation de la ville de Givors de 1836 à nos jours » (Compte rendu dans le Bulletin 1971 - 2).

20 ‰ avant 1930. A Tarare, au contraire la dénatalité est plus précoce (26 ‰ en 1856) et plus accentuée (16 ‰ en 1911, 13,9 ‰ en 1931) : le contraste est saisissant avec les taux montagnards des communes rurales du canton et Claude Albout conclut à une modification assez radicale des comportements par l'urbanisation. Rien de tel à Givors, où les taux de natalité restent, après 1850, constamment supérieurs à ceux des communes rurales (20). La petite ville est plus nataliste que la campagne environnante, car elle se peuple de jeunes ménages ouvriers venus de tout le Sud-Est (cévenols et dauphinois en majorité) et même d'Italie dès 1880 : les très fines analyses de Marylène Sérafin ont utilisé non seulement les sources publiques, mais aussi les registres d'embauche de la verrerie B.S.N.

La mortalité différencie également les deux villes. Elle est plus élevée à Tarare, ce qui s'explique déjà par le vieillissement précoce de la population après 1860 et par l'absence de renouvellement qu'entraînerait une immigration d'éléments jeunes. Mais elle revêt aussi des caractères typiquement tarariens : gravité des maladies pulmonaires dans ce « trou textile » humide et froid, nombreux décès chez les jeunes ouvrières de la mousseline, terrible mortalité infantile dont les taux atteignent encore 200 ‰ à la fin du XIX^e siècle et qu'aggrave encore la pratique du nourrissement. A partir de 1862, le déficit naturel est solidement établi à Tarare. Givors offre en comparaison les apparences d'une cité industrielle plus « heureuse », où le taux de mortalité infantile est très précocement réduit, avant même l'application des découvertes de Pasteur, et où la mortalité adulte paraît « normale ». Les excédents de décès ne sont qu'épisodiques avant 1914.

(20) La recherche rurale de Josiane Pagès a été menée en étroite liaison avec l'enquête urbaine de M. Sérafin. Dès 1850, et même avant, la dénatalité rurale comme Givors.

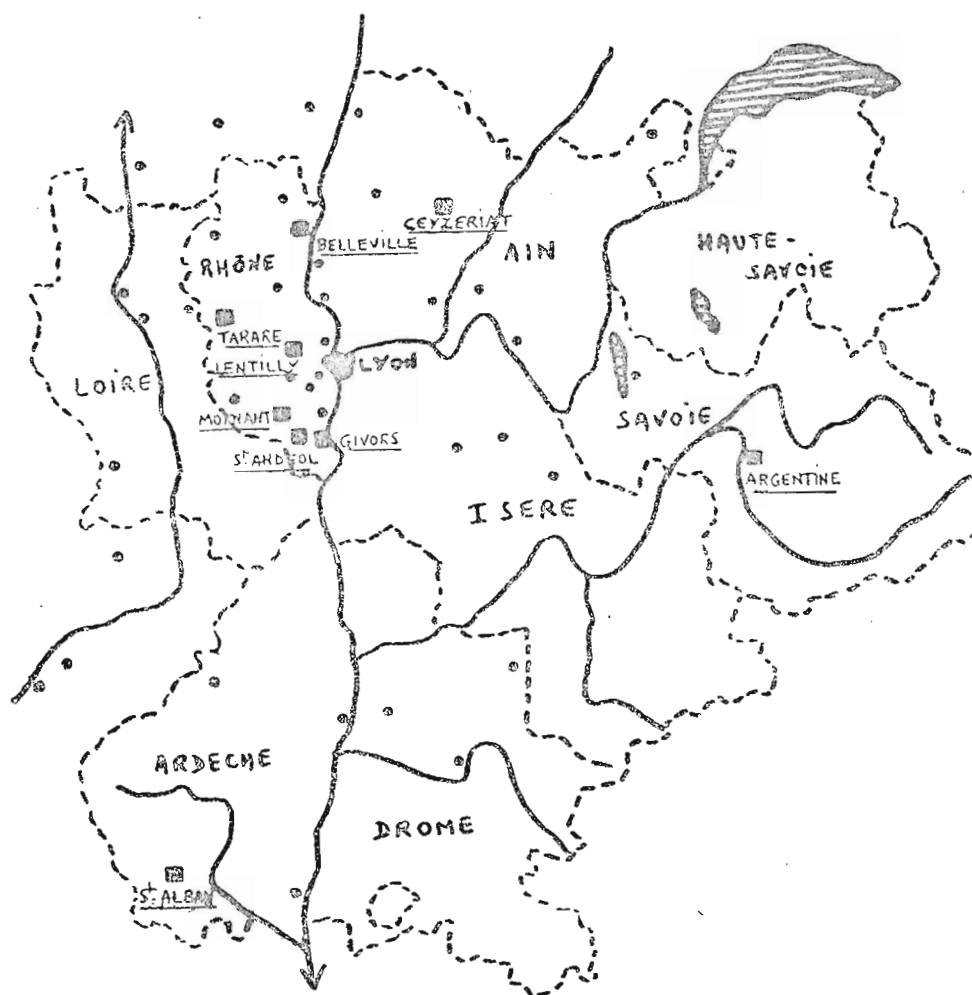
2°) Belleville-sur-Saône, ville du négoce (21) :

Jusque vers 1850, Belleville n'est qu'un gros bourg rural, encore dominé par les paysans et les artisans. Il en a encore la démographie, avec une solide natalité et une forte mortalité infantile. Après 1850 et la promotion de Belleville au rang et aux fonctions de plaque tournante du négoce des vins beaujolais, la baisse de la natalité accompagne fidèlement l'enrichissement de la ville et les transformations sociales. L'immigration devient le fait majeur. Belleville unit le vignoble et la Bresse, recueille et redistribue les migrants de ces deux régions. En 1911, moins du tiers de la population est autochtone. Belleville est alors une cité où l'on passe. Après 1920, un essor industriel tardif mais harmonieusement diversifié commence à fixer la population. Derrière les craintes sentimentales et écologiques, les espoirs suscités récemment par les projets d'implantation d'une raffinerie montrent bien que l'industrialisation de la ville est en retard sur sa croissance démographique.

Cette présentation trop brève d'une douzaine de remarquables mémoires de maîtrise ne prétend pas épuiser leur apport. De minutieuses analyses sur les rythmes saisonniers de la vie et de la mort mettent en lumière la grande influence du calendrier agricole et des interdits religieux. Quelques études sur fiches familiales prouvent que des liens certains existent entre la dimension des biens et la dimension des familles. L'augmentation de population, qu'elle se fasse par accumulation d'excédents naturels ou de soldes migratoires positifs, apparaît bien au XIX^e siècle comme un « excitateur de la vie

(21) Une recherche collective a donné lieu à deux mémoires réunis dans un même volume. Bruno Benoit : « Démographie et économie d'une petite ville beaujolaise, 1790-1970 » et Pierre Bernoux : « Les transformations de la société bellevilloise, 1790-1970 » (voir les comptes rendus dans le Bulletin 1971 - 4)

économique» : elle pousse aux défrichements, à la plantation des vignes et des arbres fruitiers, à l'augmentation des rendements par un effort technique très limité dans ses moyens mais ingénieux dans son application. Elle incite à la diffusion du travail textile dans les villages. En se heurtant trop souvent à des structures foncières et sociales trop inégales et trop immobiles, elle entraîne un « blocage » démographique et économique, dont la seule issue devient l'exode. L'histoire démographique est bien au coeur de l'histoire totale dans la France contemporaine du Sud-Est.



Localisation des communes étudiées

- Enquêtes démographiques de Licence
- Mémoires de maîtrise

MEMOIRES DE MAITRISE

1°) Communautés et Familles en Bas-Dauphiné : Les Côtes d'Arey
et sa région (XVIIe siècle - 1815).

par Jean-François GRENOUILLER.

Un survol de l'histoire culturelle, sociale et démographique de cinq paroisses limitrophes du Viennois a été effectué. Par le choix de cinq paroisses, on a cherché à saisir la représentativité régionale des monographies villageoises, à en vérifier la concordance avec les évolutions générales.

Les registres paroissiaux remontent à 1605 à Saint-Martin des Côtes, 1656 à Saint-Mamert, mais ils sont lacunaires et médiocres. Pour l'étude de ces deux paroisses on a procédé à la reconstitution des familles. Les autres paroisses où furent effectués des comptages anonymes, sont Saint-Alban de Varaize et Vernioz dont les registres commencent en 1685, et Reventin dont les bons registres ne remontent pas au-delà de 1724.

Le sous enregistrement des actes de décès et l'enchevêtrement complexe des structures administratives : paroisse, mandement puis commune, ne permettent pas de suivre correctement l'évolution de longue durée. De la même manière, les nombreux dénombrements retrouvés ont des bases territoriales très différentes.

Cependant, à Saint-Martin des Côtes, on peut suivre l'évolution du mouvement de longue durée de 1650 à 1789. De 1650 à 1699 le nombre des naissances est supérieur au niveau moyen du XVIIIe siècle qui stagne. Un changement se dessine après 1790. Dans les cinq paroisses il ne semble pas

y avoir eu de crises frumentaires graves, toutefois le sous-enregistrement des décès peut masquer l'amplitude des excès de mortalité : 1709 voit ses décès tripler. La crise de 1747-9 est nettement en retard sur la chronologie nationale. Les crises ne touchent pas toutes les paroisses simultanément. Les dernières crises de l'Ancien Régime ont eu lieu en 1766 et pendant les années 1770-80 qui, sans connaître une augmentation vertigineuse des décès, sont marquées par un affaïssement net de la nuptialité et de la natalité.

L'évolution générale est repérable dans quatre des cinq paroisses par les indices quinquennaux simples. De 1710 à 1720 la natalité baisse, puis elle augmente de 1720 à 1740, de 1740 à 1770 elle stagne, elle baisse encore de 1770 à 1790 et finalement remonte nettement. L'évolution comporte les mêmes phases que la courbe « nationale » analysée par M. Goubert. La progression des cinq paroisses du Viennois vient à l'appui de la constatation qu'il défend : c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de « Révolution démographique » au XVIII^e siècle. De 1690 à 1790 on ne constate aucune augmentation forte de la natalité, et l'ascension constatée après 1790 vient compenser le déficit accru des naissances de 1775 à 1790.

Poussant l'investigation plus loin on constate que les courbes des indices quinquennaux des naissances concordent entre elles, les discordances sont de détail ; les décès concordent aussi, l'intensité seule varie, sans parler des défaillances de l'enregistrement. La concordance des mouvements de longue durée de cinq paroisses limitrophes prouve que les études déjà publiées sont représentatives d'une petite région au moins, mais on peut se demander à bon escient si elles reflètent bien l'évolution d'une Province entière ?

Les mouvements saisonniers concordent dans l'ensemble. On se marie en Février, juin et novembre principalement. Le mouvement des décès présente une pointe en février, un creux profond en juin et juillet et une deu-

xième pointe en septembre. Les naissances offrent deux maxima en Février et octobre-novembre. Le creux de juin-juillet, dû aux gros travaux, et l'absence de conceptions en août et septembre surtout, mois des labours, laissent penser à une régulation des conceptions et des naissances en fonction des travaux agricoles.

L'origine géographique des parrains et marraines a permis de déterminer l'espace des déplacements habituels, l'isolat en quelque sorte qui ne dépasse pas 20 km / 25 km dans ses plus grandes dimensions. Il n'y a aucun changement notable entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Deux constantes apparaissent : la plus grande dépendance envers Vienne et l'absence de rapports avec la rive droite du Rhône ou presque.

Les mariages entre Côtarin et «étranger» pour la période 1775-85 viennent confirmer ce qu'on vient de dire à propos des parrains. Le mariage a lieu dans la paroisse de la femme. Dans 70 % des cas où un conjoint est «étranger», il est originaire d'une paroisse limitrophe.

Les individus provenant d'au delà de la deuxième couronne de paroisses limitrophes ont servi à déterminer les principaux courants migratoires. Le plus important provient du Sud et Sud-Est des paroisses étudiées, elles-mêmes situées au Sud de Vienne, ce qui montre nettement l'attraction de Vienne et peut être indirectement celle de Lyon. Presque tous les migrants sont originaires de l'élection de Vienne. Les errants ou mendiants viennent de régions plus lointaines. Les mendiants sont perçus au moment de leur décès, tandis que les migrants le sont pour la première fois au moment du mariage. Les mendiants viennent aussi du Sud et du Sud-Est, mais souvent d'au delà des limites de l'élection de Vienne : Vivarais, Valloire, Galaure, Montagnes des Alpes et accessoirement plaine de Bièvre. Un autre courant très secondaire, mais original, est déterminé par les mineurs de la Poyre originaires des pays germaniques.

Le renouvellement des patronymes permet de saisir l'intensité de

la mobilité. Actuellement, aux Côtes d'Arey, il ne subsiste que huit familles dont le nom était porté en 1650. De 1750 à 1815, le renouvellement est de 40 ‰, ce qui ferait un renouvellement de 64 ‰ en un siècle. La population est donc très mobile.

A Saint-Martin des Côtes et Saint-Mamert, on a étudié les facteurs démographiques. L'âge moyen au mariage augmente légèrement après 1780, il passe chez les hommes de 25,3 ans à 27 ans et chez les femmes de 23,5 ans à 24 ans. La différence d'âge moyenne entre les époux est de cinq ans. Les mariages consanguins semblent peu nombreux. Les naissances illégitimes triplent vers 1780. De 1605 à 1815, elles représentent 1,5 ‰, alors qu'à Cru-lai il n'y en a que 0,66 ‰ pour une période similaire. Le fort pourcentage de conceptions pré-nuptiales, c'est-à-dire d'enfants nés jusqu'à sept mois révolus après le mariage, surprend un peu. De 1605 à 1815 : 14,2 ‰ des aînés ont été conçus avant le mariage. Le même pourcentage a été trouvé en Ile de France par M. Ganiage pendant le seul XVIII^e siècle. Entre 1780 et 1815 les Côtes d'Arey battent un record : 30 ‰ des premières naissances ont été conçues avant le mariage. Les taux de natalité pour autant qu'on puisse les calculer sont de 40 ‰ en 1748 et de 38 ‰ en 1810. La natalité est forte sans être excessive. Le nombre moyen d'enfants par famille complète est de 5,7 enfants avant 1770 et de 5,4 enfants après. Une seule femme a eu 15 enfants. Le nourrissement des enfants a été analysé pour l'ensemble des paroisses. Dans les cinq paroisses c'est une activité complémentaire. La plus ancienne trace de nourrissons remonte à 1614. Au XVIII^e siècle ils sont originaires de Vienne et fils de commerçants et artisans, tandis que la plupart de ceux qui viennent de Lyon appartiennent au milieu de la Fabrique. Les particuliers plus que les hôpitaux envoient leurs enfants en nourrice vers le Viennois. Il n'y a plus de nourrissons lyonnais dans ce secteur du Bas-Dauphiné après 1793.

La reconstitution des familles a permis de retenir 270 familles pour l'étude de la fécondité. Elles représentent à peu près 1/3 des familles qui ont vécu aux Côtes d'Arey. Elles ont été réparties en deux groupes : celles formées avant et après 1785. Le premier groupe est trop étalé dans le temps pour être représentatif. Des différences apparaissent entre les deux périodes : diminution du nombre d'enfants et de l'âge à la dernière naissance chez les femmes qui ont atteint quarante cinq ans dans le mariage. Jusqu'en 1785 le nombre moyen d'enfants est de 7,2 et l'âge à la dernière naissance de 41,1 ans, tandis que de 1785 à 1815 le nombre d'enfants passe à 6,1 et l'âge à la dernière naissance est de 38,1 ans. Ces différences laissent supposer un développement de la contraception entre 1785 et 1815. La fécondité avant 1785 est faible, on a déjà fait des réserves, pour cette raison on ne verra que la fécondité après 1785. Lors des premières naissances, la fécondité est relativement forte et les taux sont de 493 ‰ à 15-19 ans et 461 ‰ de 20 à 24 ans. L'aspect du mouvement de longue durée permet d'expliquer la forte fécondité. Tout de suite après 1790 la natalité croît très fortement et rattrape le déficit accru de la période 1770-90. A partir de 25-29 ans les femmes ont une fécondité plus faible. Avoir la plus grande partie des enfants au début du mariage est un indice sûr pour déceler la pratique de la contraception. Entre 1785 et 1815 les taux de fécondité sont les suivants :

15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49ans
493 ‰	461 ‰	358 ‰	345 ‰	225 ‰	140 ‰	4 ‰

Cette fécondité générale, assez peu élevée, s'oppose à celle, plus forte, des régions situées au Nord de Lyon. Elle se rapprocherait de la faible fécondité de Thézels Saint-Sernin, dans le Sud-Ouest. L'intervalle moyen général atteint 30,9 mois et est donc identique aux intervalles moyens du Bas-

Quercy. La fécondité du Viennois est à l'opposé de celle de la Bretagne où les intervalles entre deux naissances sont de 20 mois en moyenne.

La mortalité générale connaît des taux relativement faibles : 27,5 ‰ en 1748 et 25,3 ‰ en 1810. La mortalité des enfants avant un an est de 89,2 ‰ au lieu des 200 ‰ habituels à la même époque. Le sous-enregistrement des décès porte donc en grande partie sur le défaut d'enregistrement des enfants morts avant un an. Quant à l'âge au décès des adultes, on obtient des résultats curieux : 187 hommes meurent à 61,2 ans et 243 femmes à 56,1 ans en moyenne. L'analyse de la mortalité apparaît donc comme peu satisfaisante.

Tous les résultats obtenus l'ont été à partir de registres très médiocres, toutefois la concordance de l'évolution de cinq paroisses limitrophes paraît acquise, de même que la grande mobilité de la population. Un apparemment de la fécondité de cette partie du Sud-Est avec celle du Sud-Ouest de la France paraît certaine malgré le peu de relations directes avec l'autre côté du Rhône.

=====

Le jury, composé de M. Garden, directeur du mémoire, et de M. Lequin, entame la discussion, après le riche exposé de M. Grenouiller.

Il faut d'abord souligner les mérites de ce grand travail, qui dépasse le cadre paroissial de la monographie démographique habituelle pour atteindre à la micro-région, dont l'auteur cherche à déceler l'originalité dans la province et dans l'ensemble français.

La masse des dépouillements opérés explique certaines incertitudes : les documents (dénombrement et registres paroissiaux, sources fiscales également) sont souvent médiocres : le calcul des taux, et même le sens gé-

néral de l'évolution, restent approximatifs et ne peuvent entièrement entraîner l'adhésion. Il semble bien cependant que ce Sud-Ouest dauphinois soit une région de démographie « faible », avec des taux de fécondité au XVIII^e siècle très nettement inférieurs aux taux enregistrés dans des régions voisines du Bugey, de la Dombes ou du Lyonnais. Y a-t-il un rapport entre cette restriction (« volontaire » ou non) des naissances, et une mortalité qui semble également plus faible qu'ailleurs ?

Dans son compte-rendu, M. Grenouiller a volontairement omis toutes les pages concernant la vie collective et les mentalités de ses paroisses du Viennois. Amoureux de ce pays qu'il connaît en profondeur, M. Grenouiller a su accumuler toute une série d'observations d'un très grand intérêt sur les coutumes, les traditions, l'esprit des « Côtarins » du XVIII^e siècle. Il ne s'agit sans doute souvent que d'impressions, de détails, d'anecdotes, mais ces notations suffisent à montrer combien le folklore, je dirai presque l'ethnologie, peuvent ajouter à ces monographies paroissiales.

De remarquables annexes, graphiques, textes, cartes, complètent ce très riche mémoire, parfois un peu touffu, qui mérite la mention Très Bien.

2°) Saint-Martin-du-Mont.

par Noël GUILLOT

Située au Sud-Est de Bourg-en-Bresse, Saint-Martin-du-Mont est une vaste commune (2700 hab.) dont le terroir se partage entre la Bresse et les premières pentes du Revermont. Dotée de ressources complémentaires (« bleds » et vigne), la paroisse du XVIII^e siècle laisse une impression de richesse qui peut expliquer sa nombreuse population. Une enquête de 1786, dans laquelle on peut avoir la plus grande confiance, indique le chiffre de 1503 habitants. Différentes méthodes permettent d'estimer à 1200 personnes environ la population du début du XVIII^e siècle. (Actuellement 1007 habitants).

La méthode suivie a été celle, devenue classique, de L. Henry qui consiste à faire le relevé de tous les actes contenus dans les registres paroissiaux afin de reconstituer les familles. Travail considérable qui a nécessité la rédaction de plus de 15 000 fiches avant de pouvoir entreprendre l'étude démographique proprement dite. Celle-ci a donc reposé essentiellement sur les registres paroissiaux dont la tenue était excellente et la continuité sans faille.

Après une présentation socio-économique bien nécessaire, fondée sur d'autres documents, en particulier sur la large utilisation des archives de la justice seigneuriale, l'étude s'attaque à l'aspect purement démographique. Il n'est pas question, dans ce cadre, d'en aborder tous les aspects et il est bien difficile d'en résumer les apports, eux-mêmes déjà conclusion d'un long travail de reconstitution.

L'étude de la conjonction démographique est en tout point semblable à ce que l'on connaît de la situation générale française : longue crise de 1690-94, célèbre crise de 1709, décennie tragique 1740-1750 pendant laquelle

le solde est déficitaire. Plus locales sont les crises de 1719 et surtout de 1765 qui voit mourir une majorité d'enfants. En ce qui concerne les structures démographiques proprement dites, le tableau ci-joint en résume les apports principaux qu'on aura profit à comparer avec d'autres études.

De ce résumé rapide, on peut tirer quelques indications générales. L'étude de la fécondité à Saint-Martin ne présente pas d'originalité : image probable d'une petite région, sa caractéristique essentielle est de lever le voile d'obscurité qui la recouvrait jusqu'ici. Hormis cet aspect, cette fécondité confirme ce que l'on savait des régions rurales. Entre une Bretagne très féconde et un Sud-Ouest peu prolifique, c'est une nouvelle pierre de la grandeur de celle de l'Ile de France, du Beauvaisis, de la Normandie qui est ajoutée à la construction de la France démographique du XVIII^e siècle. De plus une documentation solide a permis de constater de nouveau un début certain de limitation des naissances avant la Révolution.

Cependant quelques points originaux sont apparus. La faiblesse de l'âge au mariage dont le XVIII^e siècle rural n'avait pas encore fourni l'exemple, ne manque pas d'étonner. Très logiquement les familles complètes ont un grand nombre d'enfants : le quart mettant au monde au moins 10 enfants. Faible âge au mariage et stabilité : ces deux conditions réunies expliquent également la faiblesse générale des conceptions hors mariage.

Stabilité vient-il d'être écrit ? En effet, et Saint-Martin témoigne d'une endogamie géographique très poussée : 88 % des époux sont originaires de la paroisse. La plupart des conjoints «étrangers» viennent d'une paroisse environnante, si bien que 95 fois sur 100 un habitant de Saint-Martin choisissait son conjoint soit à Saint-Martin, soit dans une paroisse environnante. En ce domaine l'étude a été plus poussée. Mieux même, non seulement on se mariait entre gens de la paroisse mais encore entre gens du même hameau (+ de 60 %) et entre même familles. Une telle homogamie a été

bien mise en évidence par l'examen attentif de 5 familles du même hameau : sur les 148 mariages de ces 5 familles (de 1700 à 1790) 63 étaient célébrés entre ces mêmes familles (42,5 %) Ceci entraîne un fort pourcentage de mariages consanguins : de 1760 à 1790, 8,3 % se font avec dispense.

Un autre facteur suggère la stabilité : la continuité des noms de famille. Un travail identique à celui de M. Lachiver à Meulan a été fait. Entre la fin du XVII^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, on assiste à un renouvellement de 33 % des noms. De plus, sur les 133 noms portés à la fin du XVII^e, 45 existent encore de nos jours. Au total, l'examen détaillé dans ce secteur de la mobilité, permet de présenter un portrait villageois d'une stabilité peu commune.

=====

Tableau

Saint-Martin-du-Mont Principaux résultats (1720-1794)

Nuptialité : Ages moyens au mariage : hommes 25 ans
: femmes 22,5 ans

71,2 des femmes étaient mariées à 25 ans

et 24,3 des femmes étaient mariées à 20 ans

Fort pourcentage de remariage 25 %

Fécondité : Etude fondée sur la reconstitution de 384 familles, dont 309 de type I (toutes dates exactement connues)

1720 -1780

Ages de la F.	20-24 ans	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Fécondité	513	473	435	344	188	32

1780 - 1794 (90 familles)

Age de la F.	20-24 ans	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
	460	393	337	249	106	6

- Intervalle protogénésique avant 1780 : 13,8 mois

après 1780 : 16 mois

- Espacement des naissances. Avant 1780

7 - 11 mois 12 - 17 18 - 23 24 - 35

1e nais^e 47 °/° 32 °/° 7 °/° 5 °/°

2e n. 5 °/° 33 °/° 29 °/° 27 °/°

- L'étude plus approfondie des intervalles intergénésiques a porté sur 125 familles de 6 enfants et + (Avant 1780)

(Rang) 1 - 2 2 - 3 3 - 4 4 - 5 Avant dernier dernier

Valeur 21,7 25,5 25,7 30,2 32,6 37,7

- Illégitimité : 1 °/° au total ; avec une nette périodisation : 0,7 °/° avant 1760, puis 2,3 °/° après 1760 (cf. Meulan)

Par contre le taux des conceptions prénuptiales est extrêmement faible et sans variation : 5 °/° au total.

Mortalité infantile : - D'après les fiches de familles

Avant 1 an	Avant 5 ans	Avant 20 ans
213 °/°°	363 °/°°	433 °/°°

- Tous les enfants. Avant 1 an

1737-1769 : 268 °/°° ; 1770-1792 : 205 °/°°

=====

Le jury, composé de Messieurs Garden et Garrier, félicite Monsieur Guillot pour son travail exemplaire. Il a prouvé que la démographie historique, avec sa rigueur et le respect absolu des méthodes mises au point par les his-

toriens et les démographes, de Pierre Goubert à Louis Henry, peut donner lieu à des monographies, qui, sans dépasser les limites d'un mémoire de maîtrise, constituent des apports de premier ordre à la connaissance de la population française du XVIII^e siècle.

Le texte de M. Guillot est à la fois bref et précis, les analyses démographiques solides et irréfutables, les documents annexes, graphiques, cartes et tableaux statistiques des données brutes, clairs et évocateurs.

M. Garrier fait porter l'essentiel de ses remarques sur l'ensemble du 1^{er} chapitre : la description du cadre géographique, économique et social. Malgré ses efforts et ses recherches (minutes notariales, justices seigneuriales, documents fiscaux), M. Guillot n'a en effet pu présenter un ensemble totalement satisfaisant de cette grosse paroisse rurale de la Bresse. La documentation, dispersée et incomplète, et la lourdeur du dépouillement démographique, expliquent cette lacune relative.

M. Garden revient avant tout à la démographie. Saint-Martin du Mont présente en effet les caractères habituels à la campagne française, non sans quelques originalités, que Noël Guillot a su mettre en valeur : un village fermé, sans immigration, mais avec une émigration importante vers la plaine et les villes, jusqu'à Lyon ; une fécondité assez forte, mais dont la baisse intervient assez tôt, de longues dynasties familiales malgré une homogamie certaine. La comparaison des résultats de M. Guillot avec les courbes et les chiffres de Thoissey permet de montrer dans un même ensemble régional des différences assez nettes de comportement démographique : nouvelle illustration de l'opposition de la ville et de la campagne, même s'il s'agit comme ici d'une route petite ville, et d'un gros village, dont les chiffres de population sont très voisins.

3°) Les Transformations d'une Société rurale : Argentine de 1732 à 1971.

par Madame Nicole MORARD
(née ROBERT)

Commune de plaine entre deux montagnes, Argentine a toujours hébergé un nombre d'habitants élevé, au mode de vie particulier, à l'activité intense : elle constitue un monde secret et attachant qui mérite bien une longue étude.

De tout temps, la Maurienne a été un lieu de passage et de communications avec l'Italie par le Mont-Cenis. La commune a donc de ce fait été le théâtre de nombreux changements. Elle a appartenu à différents régimes : sarde jusqu'en 1792, puis français jusqu'en 1815, puis sarde de nouveau jusqu'en 1860, pour choisir définitivement la France à laquelle la rattachaient depuis longtemps la langue et les coutumes. . . Sur le plan économique et social nous assistons à la transformation d'un milieu rural qui, du type le plus agropastoral, évolue vers le type le plus industrialisé.

La masse des sources originales est à la mesure de la diversité des problèmes posés par cette évolution. En effet la Savoie de l'Ancien Régime et de la Restauration sarde surclasse très nettement la France par la précision avec laquelle elle était gouvernée : le premier cadastre doté d'une mappe date de 1732 il est une source remarquable d'histoire économique et sociale. Les consignes du sel sont un prélude aux recensements. Donc, dès 1732, la commune connaît exactement ses limites, son avoir en terres, en bêtes et en hommes.

Les Consignes du sel étaient des documents fiscaux : la gabelle du sel, monopole d'Etat, était un impôt obligatoire pour une quantité minimum. Impôt incomplet cependant puisque les enfants « mineurs de cinq ans » et les « men-

«diants» en étaient exclus et comptés à part.

Ces consignes du sel, établies en novembre par le secrétaire de la communauté, donnent, pour le premier janvier de l'année suivante, un état détaillé des habitants de la commune classés par hameau avec indication des professions, des âges, du nombre d'habitants par ménage, du nom de jeune fille pour les femmes. Peu à peu, ces consignes se transforment : on y indique la durée de l'absence pour les migrants (ils peuvent être ainsi exonérés, ou frappés d'une demi-taxa voire même d'un quart de taxa). On introduit des précisions concernant le degré d'aisance («pauvre», «médiocre», «commode»). En même temps qu'il est un dénombrement des personnes, ce document fait office de statistique agricole puisqu'il recense par propriétaire le nombre d'animaux.

L'autre source originale est, bien sûr, le cadastre de 1732 ou «ancien cadastre de Savoie», dressé à Argentine, entre le 13 octobre et le 2 novembre 1732, par un nombre peu élevé de géomètres piémontais qui venaient d'achever la cadastration des pays au delà des Monts et avaient peut-être travaillé au cadastre lombard. Pendant plus d'un siècle et demi, ce cadastre a dominé toute la vie rurale de la contrée. Il comprend différents documents : la mappe présente l'état parcellaire complet de toute la commune en 1732. Elle est formée de feuillets de papier fort collés sur toile au lavis, le tout représentant un rouleau de plusieurs mètres carrés. C'est un plan parcellaire muet qui ne comporte que la date de sa confection, l'orientation et le nom des communes qui confinent. Les chemins et les cours d'eau sont teints mais chaque parcelle ne porte que le numéro qui renvoie à la table. L'échelle n'est indiquée nulle part. Il a fallu la déterminer sous l'Empire, lors de la confection du cadastre français, en comparant les mesures sur le terrain avec leur représentation parcellaire; elle a été trouvée uniformément égale à 1/2132e.

Les livres cadastraux préparatoires comprennent le livre de géométrie qui énumère les différentes parcelles portées sur la mappe ; le livre d'esti-

me, élaboration du précédent par des stimateurs choisis parmi les habitants influents de la commune auquel l'intendant général adjoignait un estimateur d'office ; la tablelle préparatoire ou cadastre-minute qui ajoute aux données précédentes la contenance des parcelles en mesure de Piémont et en mesure de Savoie.

Le cottet à griefs est une sorte de livre blanc, ouvert dans la commune, où les intéressés formulaient leurs revendications. Enfin la tablelle alphabétique définitive sur laquelle nous avons principalement travaillé. Abou-tissement des travaux complexes de mensurations, elle est constituée de deux forts registres oblongs, solidement reliés en parchemin et fermés de feuilles au cache imprimé. Très soigneusement et clairement calligraphiée, elle groupe par ordre alphabétique les propriétaires et les parcelles qu'ils possèdent. Dans cet état signalétique la propriété foncière est disséquée en tous ces éléments constitutifs et quinze rubriques portent tous les renseignements nécessaires à l'établissement de la cote de l'impôt.

Deux colonnes notamment indiquent les superficies des parcelles en mesures de Piémont et en mesures de Savoie.

Piémont - le pied de table = 3,167 m²

- la table ou perche carrée = 38,009 m² = 12 pieds de table

- le journal de Piémont = 3800,95 m² = 100 tables

Savoie - le pied de cadastre = 0,92 m²

- la toise carrée = 7.37 m² = 8 pieds de cadastre

- le journal de savoie = 2948,38 m² = 400 toises carrées

Nous avons préféré dans nos calculs la mesure de Piémont car elle résulte des opérations sur le terrain et elle est commode, bien que nous ne soyons pas dans le système métrique la conversion des tables en journaux

repose sur la base 100. Les mesures savoyardes sont plus malaisées à manier mais ce sont elles qui ont servi au calcul des revenus.

Après s'être servi du florin jusqu'en 1717, les états sardes adoptèrent la livre de 20 sols valant chacun 12 deniers. La valeur du florin pour la réduction fut établie à 13 sols, 4 deniers. La « livre ancienne de Piémont », qui est restée stable jusqu'en 1792, était un peu plus forte que la livre française, mais les deux monnaies étaient admises au pair (10 livres piémontaises pour 12 livres). Le calcul de la taille fut fait aux 18,4 % du revenu net, mais, après de nombreuses opérations, l'Edit de Péréquation générale de 1738, fixa la part de chaque commune. Seule la propriété immobilière non-bâtie était imposable sous l'Ancien Régime sarde, et, bien que « Terre Episcopale », donc du ressort de l'Evêque uniquement, la commune payait tout de même la taille au Roi car le pouvoir temporel de l'Evêque s'était dégradé et le système était devenu flou et compliqué.

A côté de ce document, dans la commune, le journalier enregistrait au jour le jour les modifications survenues au régime de la propriété et le livre de transfert servait de table au journalier contenant la liste des propriétaires.

Donc chaque livre a sa fonction pour nos recherches. D'ailleurs la perfection de l'ancienne mappe ne rendait pas utile sa réfection aux yeux de l'administration et des habitants, aussi le cadastre du Premier Empire ne fut que partiellement exécuté dans une dizaine de communes en Savoie. A Argentine, il date de 1815. Ce cadastre, conçu pendant le premier rattachement de la Savoie à la France, n'a enregistré aucune mutation étant donné le peu de temps de son existence. Il a pourtant été réalisé comme si rien n'avait existé auparavant, on a refait le plan par mensuration sur le terrain. Il a servi de base à la matrice de 1911 avant une nouvelle réfection en 1941.

Afin de présenter, parallèlement à la hiérarchie de la propriété (donc de la fortune foncière), une hiérarchie de la fortune mobilière au décès,

nous avons étudié un certain nombre d'inventaires après décès dans les registres du Tabellion. C'est une documentation unique qui dispense de s'adresser aux minutes notariales. Comme dans la France d'avant 1789, les actes authentiques passés dans les états sardes étaient soumis aux droits d'insinuation analogues à l'enregistrement et perçus par les fonctionnaires du Tabellion. Mais en Savoie on transcrivait l'acte en entier. Ces registres qui contiennent toutes les minutes du Duché depuis 1696, constituent donc une volumineuse documentation d'histoire sociale.

Ces sources originales ont été complétées par le dépouillement d'archives plus connues (cadastres et registres de l'Enregistrement contemporains, statistiques agricoles, délibérations des Conseils Municipaux, Etat-Civil . . .) et par des enquêtes auprès de divers organismes : Chambre d'Agriculture de la Savoie, Caisse de Mutualité Agricole et Sociale, Direction Départementale de l'Agriculture, Direction des Services vétérinaires

o

o

o

Cette masse de documents touche à divers centres d'intérêts et apporte des résultats très intéressants. Le cadre communal hétérogène au point de vue géographique mais à l'unité économique et sociale propre, l'évolution sur près de deux siècles et demie imposaient à notre étude un plan chronologique.

Au XVIII^e siècle, la société se présente en avance sur le reste de l'Europe : le cadastre qui asseoit la propriété foncière est réalisé dès 1732, l'abolition des droits féodaux, qui d'ailleurs n'avaient jamais pesé bien lourd sur les montagnes de Savoie, intervient en 1768. La commune semble équilibrée. Démographiquement, les taux de très forte natalité ont disparu, la mortalité est moyenne pour l'époque, et la population subit des mouvements internes importants d'échanges : si certains partent pour l'hiver, des « ouvriers »

arrivent dans la commune pour travailler dans les fabriques. Economiquement, on a le tableau d'une petite démocratie paysanne égalitaire, mais dans la médiocrité. L'échelle des revenus cadastraux montre un tassement des petites cotes et redresse les apparentes inégalités de la propriété. Seule valeur, la terre permettait aux hommes de se vouloir égaux. Chacun devait avoir une part semblable de chance, de bonnes récoltes, de risques de sécheresse ou de gel. Chacun devait avoir une part de sols adaptés aux différentes cultures nécessaires puisque le souci de sécurité interdisait toute spéculation. Chacun devait avoir aussi une identique possibilité d'agrandir son domaine. A chaque génération, les partages successoraux se chargeaient de le réduire en parts égales entre les héritiers. De plus les communaux (1/3 de la superficie cadastrale) permettaient à chacun d'ajouter en moyenne un demi hectare à son bien, de nourrir quelque bétail pour les plus pauvres. Le bien collectif épaulait la propriété individuelle et aidait les plus déshérités à vivre sans être inféodés aux plus riches. Le long engourdissement hivernal était moins durement ressenti, puisque les hommes trouvaient sur place des activités complémentaires. «L'industrie» fondée sur l'exploitation des mines de plomb-argentifère d'Argentine et des tilons de fer et de cuivre de la chaîne des Hurtières, employait les habitants aux fosses et à la Fabrique.

Cette implantation tendait à rompre l'autarcie en provoquant des échanges avec d'autres communes qui possédaient aussi un haut-fourneau ou des martinets, et dégageait les habitants des cadres agraires traditionnels.

La Révolution française allait imprimer à cette organisation communautaire solide une forte secousse génératrice de beaucoup d'inconvénients, à partir de 1792 (vente des biens nationaux, communaux . . .). D'une annexion à l'autre (1792-1860), la commune semble vivre sa plus «dure» crise naturelle, de type industriel déjà. La fonction révélatrice des voies de communication, (le tracé de la route puis en 1856 l'apparition du chemin de fer), l'accès à une patrie nouvelle, le long malaise par le déclin de «l'industrie» an-

cienne sont autant de facteurs. Avec la fermeture du dernier haut-fourneau à Argentine en 1886, la crise arrive à maturité, provoquant pour certains un exode définitif, pour d'autres un repli sur l'agriculture. 1886 est aussi la date de l'optimum de population. Jusque là, la commune offrait le spectacle d'une cellule débordante d'hommes. La natalité y était exubérante, 43 ‰ (1829-1839), ne baissant que durant les dernières crises de subsistance ou les troubles militaires. Avec l'emprise très forte de la religion, une autre explication rend compte de ce phénomène : le passé de paysan - propriétaire indépendant, aux traditions bien enracinées. Pour travailler les innombrables parcelles de sa petite propriété et faire face à la surcharge du calendrier agricole, tous les bras disponibles étaient nécessaires. Chaque famille pouvait en outre faire vivre sur une surface assez réduite étagée sur plusieurs centaines de mètres un nombre élevé de personnes : l'enfant ne représentait pas une gêne dans une telle économie. Le taux de mortalité restait important, la population était très réceptive aux accidents de toutes sortes. La mortalité infantile, endogène tout particulièrement, en était la cause : au XIX^e siècle, Argentine semblait minée par le goître et les épidémies.

Avec le croît naturel, l'apport de l'extérieur explique ce nombre maximum d'habitants. La commune recevait le trop plein des montagnes voisines. Elle offrait des activités diversifiées : agriculture, mais surtout travaux sur la rivière, la route ou le chemin de fer, emploi dans les mines et les fabriques. Ces dernières procuraient un complément de ressources intéressant, arrachant les communiers aux impératifs anciens du terroir, créant de nouveaux points de condensation du peuplement et des intérêts, favorisant les migrations. La société rurale diversifiait donc sa structure, se compliquait, des écarts s'accroissaient entre ceux qui restaient à la terre et ceux qui avaient un salaire. C'est ainsi qu'à la fermeture des anciennes fabriques (1886), beaucoup partirent continuer ailleurs le genre de vie auquel ils avaient goûté. Pour un temps, la commune redevint agricole, mais la grande industrie allait bientôt laisser

au second plan l'agriculture prisonnière de ses initiatives passées.

Ces départs ne créaient pas cependant dans la commune un remembrement de la propriété, car le jeu des partages avait continué, multipliant les propriétés-reliques. Par contre, « la dépopulation était galopante », jamais l'émigration n'avait été aussi forte ; les femmes qui, vivant en permanence au pays, avaient été un élément de stabilité, s'expatriaient maintenant en grand nombre.

Dès 1890-1900, de nouveaux centres de travail s'installaient à proximité, réduisant le rayon de l'exode et surtout en modifiant les conditions. L'industrie naissante offrait un emploi et un revenu complémentaires car, dans l'économie de gagne-petit, trop de temps morts étaient inemployés, si le paysan mesurait en détail sa peine et son temps ; la polyculture restait le lot de la petite propriété où le paysan s'ingéniait à multiplier les récoltes vivrières associées à la culture rémunératrice du tabac. Dans un premier temps l'industrie s'est adaptée à cet attachement à la terre, en se contentant du temps inutile à l'agriculture ou en faisant appel à une main d'oeuvre étrangère. Les paysans pratiquaient le travail industriel en se modelant sur les formes de la migration saisonnière. En même temps il était rendu possible par la main-d'oeuvre féminine, les femmes remplaçant leur mari dans les travaux de la ferme. Inéluctable, le progrès technique nécessitait une main d'oeuvre qualifiée. Il imposait une rigoureuse division du travail et les paysans-ouvriers durent choisir entre la terre et l'usine. La spécialisation plongea la campagne dans un second drame dans les années d'après-guerre.

De nos jours, les ouvriers-paysans tendent à disparaître. L'augmentation des salaires et les avantages sociaux leur donnent une sécurité qui facilite leur abandon de la terre. Plus encore, le changement de génération est décisif dans les mutations des ouvriers-paysans en ruraux-ouvriers. Tra-

vail d'appoint, leur agriculture s'oriente vers l'auto-consommation et le jardin, interdit les nécessaires regroupements d'exploitations et ne cherche pas à être un métier. Mais à côté de ce groupe, un noyau de jeunes agriculteurs authentiques peut vivre honorablement, sur des exploitations remembrées, bien équipées, axées sur la production herbagère, et l'élevage des animaux de boucherie qui trouvent des débouchés sur place.

Ces transformations dans l'économie s'accompagnent d'un mouvement démographique de « décompression », qui ne constitue pas une excellente condition à la mise en valeur agricole. De 1728 habitants en 1886, la commune n'en compte plus que 810 en 1968. C'est une population en voie de vieillissement.

L'histoire que nous avons essayé de retracer est celle de la désagrégation progressive d'une communauté agraire : liberté et archaïsme des structures, découverte d'un potentiel technique, peu à peu le pays se vide en se convertissant aux moeurs des villes. C'est donc, dans une séparation bien comprise des activités industrielles d'un côté, et de l'agriculture authentique de l'autre, que doit se faire l'évolution prochaine de la commune, qui ne peut attendre « son salut » du tourisme (du moins dans l'immédiat).

=====

Dans la longue discussion qui suit, le jury n'hésite pas à placer d'emblée le mémoire de Melle ROBERT à un très haut niveau, celui d'une thèse de troisième cycle, malgré l'étroitesse du cadre géographique. Mais rarement une monographie communale aura permis une histoire « totale » d'une telle valeur, étalée sur deux siècles et demi, attentive aux faits économiques comme

aux comportements religieux et politiques, aux structures sociales comme aux attitudes démographiques. Le large éventail des sources utilisées va du cadastre savoyard de 1732, aux documents les plus contemporains obtenus de la Chambre d'Agriculture de Savoie ou des services vétérinaires. Véritablement uniques, les remarquables archives sardes ont fourni à Melle ROBERT, avec les Consignes du Sel, ou les registres du Tabellion, une matière abondante pour l'étude des structures sociales du XVIII^e siècle. De cette économie agro-pastorale et de cette société fermée, le passage aux formes les plus contemporaines a été suivi, dans son mouvement d'ensemble comme dans ses nuances de détail, avec méthode et minutie. La coupure de 1886 est parfaitement mise en relief : cette année du maximum démographique, voit aussi une reconversion industrielle résolue, avec l'arrêt des dernières forges et les premiers équipements des chutes d'eau. La vie agricole devient minoritaire mais parvient à s'ancrer sur l'élevage ou la culture du tabac. Un type nouveau apparaît, celui de l'ouvrier - paysan. Sur tous ces points, Melle ROBERT nous donne une analyse extrêmement fine de l'évolution des mentalités rurales et des bouleversements de tous ordres qui surviennent dans une société villageoise longtemps figée.

Les critiques ne pouvaient être que mineures. Elles n'ont porté que sur la rigidité du plan et quelques points d'interprétation. Les analyses démographiques, toujours pertinentes et souvent neuves, vont parfois un peu loin dans la recherche à tout prix d'une explication aux comportements natalistes. Pour M. GARRIER, le véritable problème posé par les migrations temporaires n'est vraiment pas éludé : ont-elles retardé l'exode rural en assurant des revenus complémentaires aux agriculteurs les plus pauvres ou ont-elle accéléré cet exode en préparant des structures d'accueil et en familiarisant avec la vie urbaine des individus - des femmes surtout -, longtemps hostiles. En fait, les deux explications ne s'excluent pas et peuvent parfaitement rendre compte ensemble de la coupure brutale des années 1885-1895.

Le jury a enfin particulièrement apprécié la perfection de la présentation et la qualité du volume des cartes, tableaux et graphiques qui accompagnent le mémoire lui-même. Il a décerné à Melle ROBERT la mention Très Bien, accompagnée de ses félicitations.

=====